

## Edito

Comme tous les ans, ce début d'année 2016 est, pour la Ligne, un temps de bilan et de projets.

La Ligne est une section du CPIE Logne et Grandlieu. **L'assemblée Générale de cette section se tiendra le 18 janvier 2016 à 20h au CPIE.** Retenez cette date et n'hésitez pas à venir rejoindre les quelques bénévoles qui œuvrent à construire une Histoire de notre commune. Certains se passionnent pour les archives officielles et privées, certains aiment collectionner objets et photos, d'autres préfèrent collecter des anecdotes,...les uns s'intéressent à l'histoire des écoles, les autres à l'histoire de l'Hospice Lejeune,... Certains sont passionnés par la généalogie de leur famille ; et les histoires familiales se croisent aussi avec l'histoire communale. Autant de pièces d'un puzzle qui, une fois rassemblées seront l'Histoire de Corcoué-sur-Logne. Dans tous les cas, il ne s'agit pas de se tourner avec nostalgie vers le passé mais de comprendre ce que nous vivons aujourd'hui. Une commune est une communauté d'habitants qui ne craindra pas de s'ouvrir et regardera sans peur son avenir si elle connaît bien son passé!

Participer à la Ligne est un moyen d'y contribuer...parmi d'autres.

Léonora MIANO (Contours du jour qui vient, Plon, 2006) le dit beaucoup mieux : ***« Notre grandeur viendra de ce que nous saurons engendrer des êtres libres. Qu'ils se tiennent debout, qu'ils ne récitent leur longue généalogie que pour mieux regarder devant. »***



## Le curé Augustin Dalibon ...

*...dans la tourmente des écoles*

A son arrivée comme curé de St Jean de Corcoué, le curé DALIBON déplore que les filles soient scolarisées dans cinq écoles différentes : La Benate, écoles communale et libre, St Etienne, La Limouzinière, Touvois, y trouvant « de grands inconvénients au point de vue paroissial ». En 1900, il décide d'ériger une école libre pour jeunes filles dans le bourg de St Jean, il frappe alors à plusieurs portes. Auprès de M Cottin de Melville à Bagatelle à qui il écrit « Vous vous intéressez vivement à la bonne éducation des enfants de vos fermiers, à leur formation religieuse, à l'abri que les petites filles doivent avoir le dimanche auprès de l'église, pour se garantir des intempéries des saisons et pour qu'il soit évité un mélange de sexe très préjudiciable à la délicate vertu ».

Hormis les propriétaires à qui il s'adresse, ce sont bien les plus modestes dons qui vont apporter les fonds nécessaires. Le curé DALIBON est lui-même un gros souscripteur, il a emprunté une forte somme à La Fabrique. Il se doit de disposer de 1500 francs environ pour pouvoir réaliser ce projet : il se passe alors

d'architecte-trop cher-choix qu'il regrettera plus tard au vu de la note de l'entrepreneur.

Il réussira après des conflits avec l'école privée de La Benate et l'inspection d'académie à procéder à l'ouverture de l'école le 22 septembre 1901. Elle sera dirigée par la « Sœur Classière » Angéline, Marie, Adèle FAVREAU, munie du brevet de capacité et qui, vu le climat conflictuel de l'époque, ne juge pas nécessaire de préciser qu'elle se nomme Sœur St Ephrem au sein de la communauté de St François d'Assise de St Philbert de Grand-Lieu.

En effet, le 1<sup>er</sup> juillet 1901 vient d'être voté une loi qui précise « aucune congrégation religieuse (...) ne pourra fonder aucun établissement qu'en vertu d'un décret du Conseil d'état. La dissolution de la congrégation ou la fermeture de tout établissement pourront être prononcées par décret au conseil des ministres ».

#### **La guerre scolaire est réactivée**

Le 27 juin 1902 le conseil des ministres décide la fermeture de 127 établissements scolaires en France et parmi ceux-ci se trouve l'école de St Jean. Le 28, le préfet ordonne de mettre les scellés sur la porte. Le 29, un dimanche, à 7H du matin, un commissaire de police procède à la dispersion des religieuses et à la fermeture de l'établissement, apposant les scellés et remettant les clés au maire.

La population « envahit la salle du conseil » réunit le 10 août et réclame « impérieusement » les clés de l'école. Sur réponse négative du maire « nos bonnes gens se sont précipités vers l'école et ont forcé les portes de l'établissement. Chacun a pris ce qui lui appartenait ». Le récit est fait par le curé à son évêque pour se dédouaner d'une quelconque intervention de sa part.

L'affaire ne manque pas de « piquant »

Le délit (rupture des scellés) sera constaté par le commissaire central de Nantes accompagné du parquet. On présume que l'affaire sera chaude, deux envoyés de la presse de gauche, Les gendarmeries des

Sorinières et de St Philbert de Grand-Lieu. La brigade de Legé est venue à cheval. Dès avant l'arrivée du train les cloches commencent à sonner.

#### **Le Populaire raconte**

*« Nous sommes accueillis par une dame, d'une mise plus recherchée que celles des paysannes, qui nous précède en criant « accourez les femmes, accourez les voilà ». Il s'agit de Mme GUIBERTEAU « l'une des plus énergiques protestataires ».*

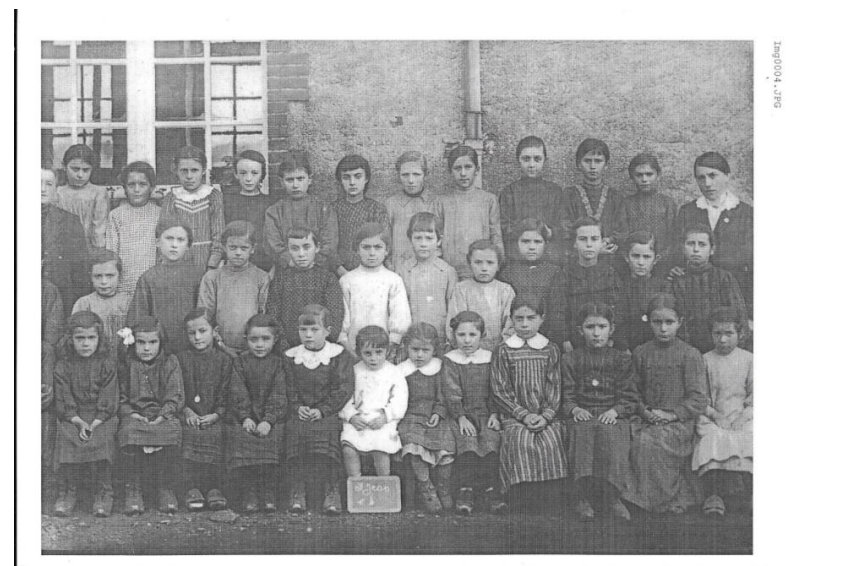
*La porte de la cour est fermée et on voit à l'intérieur le curé DALIBON et le secrétaire général, le curé quittant les lieux au bout d'une demi-heure après avoir exposé ses griefs.*

*Mais les habitants sont toujours massés devant la porte, l'un deux frappant et injuriant les gendarmes sera menotté. Un conseiller, M CHIFFOLEAU, du village de la Rivière, se fait le porte-parole de la foule « Notre conseil municipal a pris dimanche une délibération demandant le retour des sœurs. Promettez-nous de l'approuver ».*

*Les hommes sortent, mais il reste encore quelques femmes encouragées par Mme GUIBERTEAU et qui sont bien décidées à rester le temps qu'il faudra. Si quelques-unes sortent sans trop résister, d'autres « se font trainer jusqu'à la porte ». Le journaliste poursuit « Une femme porte des coups de pied aux gendarmes en les injuriant. De vieilles dames munies d'épingles piquent les gendarmes. La résistance cède au moment où M. le substitut fait comprendre à Mme GUIBERTEAU qu'elle va se mettre en mauvais cas et l'invite au calme ».*

Les scellés sont de nouveaux apposés. A 16 Heures les opérations terminées, les magistrats se feront escorter jusqu'au train par les manifestants « bras dessus, bras dessous », les femmes en tête, aux cris de « Vive les sœurs ! Vive la liberté ! A bas les flics ». Puis sur l'air des lampions : « La canaille » ».

Après des déboires, des procédures, l'école ouvrira le 22 novembre 1902 avec une demoiselle Thos de Nantes comme directrice. Les religieuses laïcisées reviendront jusqu'au recensement de 1906. L'abbé Dalibon décèdera le 12 juin 1909.



*Ecole des filles de St Jean*